

COUPS DE POUCE PASSIONS APPEL À PROJETS 2019/2020

RÈGLEMENT



1. LA FONDATION PARTENARIALE INSA LYON

Créée en 2009 par l'INSA Lyon, avec le soutien de ses mécènes Fondateurs Safran, EDF, Eiffage, Volvo, Bocard, Insavalor, Alumni INSA Lyon, la Fondation partenariale INSA Lyon accompagne les enjeux de développement de l'INSA Lyon.

La Fondation INSA Lyon porte les valeurs du modèle INSA depuis sa création et a créé un véritable pont entre l'Ecole et le monde économique. A travers sa stratégie de mécénat, elle offre l'opportunité aux entreprises et particuliers de s'associer à l'INSA Lyon pour développer de nouveaux projets.

Grâce à ses deux campagnes de mécénat « Au-delà de la Science » (2010-2014) et « Inventons l'avenir » (2015-2020), la Fondation INSA Lyon est devenue, en 10 ans, un acteur majeur dans le paysage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Aujourd'hui, la Fondation INSA Lyon se donne pour objectif de poursuivre son action en renforçant sa mission d'intérêt général, en cohérence avec la démarche prospective #INSA 2040 menée par l'Ecole.

Elle développe son action à travers quatre grandes missions :

- Accompagner le développement de l'INSA Lyon dans la réalisation de l'ensemble de ses missions,
- Promouvoir l'image de marque de l'INSA Lyon afin de développer son rayonnement national et international,
- Renforcer les liens avec le monde socio-économique et créer les conditions d'un dialogue constant et nourri,
- Faire vivre et promouvoir le modèle et les valeurs de l'INSA Lyon tant au sein de sa communauté qu'auprès de ses partenaires et de la société.

Elle agit dans un esprit de lien et d'utilité, pour entretenir et développer le modèle INSA, ses valeurs et sa pertinence pour former les ingénieurs de demain.

FONDATION INSA LYON

Campus LyonTech La Doua

Bâtiment Les Humanités - 69621 Villeurbanne cedex - France

Tél : + 33 [0]4 72 43 74 10 - Fax : + 33 [0]4 72 43 85 37 - fondation@insa-lyon.fr

fondation.insa-lyon.fr

Les mécènes de la Fondation INSA Lyon :

- **Cercle des mécènes fondateurs** (Safran, EDF, Eiffage, Volvo/Renault Trucks, Bocard, bioMérieux, Michelin),
- **Mécènes et partenaires** (SKF, Saint-Gobain, Spie ICS, Assystem, Compagnie Nationale du Rhône, Allianz),
- **Mécènes fondateurs institutionnels** (Insavalor, Alumni INSA Lyon) et l'INSA Lyon.

2. LES COUPS DE POUCE PASSION : PRÉSENTATION

Les Coups de Pouce Passions s'inscrivent dans un programme plus large de soutien à la réussite des élèves, et viennent compléter les Coups de Pouce Entrepreneuriat et les bourses sociales portées, elles, conjointement avec l'école.

L'objectif est d'encourager le développement du modèle INSA en apportant une aide financière aux élèves-ingénieurs qui cultivent une passion et un talent individuel qu'ils exercent au sein d'une structure de l'école.

L'INSA Lyon permet en effet à ses élèves de poursuivre et de développer la pratique d'activités artistiques, sportives, ou en lien avec la technologie dans le cadre de ses filières spécialisées. Il favorise également le développement de ces pratiques dans le cadre de la vie associative, d'une réelle vitalité.

Le Coup de Pouce Passion de la Fondation porte sur les pratiques exercées dans les domaines suivants :

- **Artistique**
- **Culturel**
- **Sportif**
- **Scientifique & Technologique**
- Et cette année, nous ouvrons également cet appel à candidatures aux **élèves engagés sur une cause sociétale au sein d'une association.**

Les projets et pratiques collectifs n'entrent pas dans le cadre de ce programme mais peuvent être étudiés par ailleurs, dans la politique de subventions de la Fondation

3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le programme est ouvert à tout élève-ingénieur durant sa scolarité à l'INSA Lyon.

Pour être éligible le candidat devra répondre aux critères suivants :

- Attester d'une pratique, d'un engagement, d'une passion, d'un talent individuel affirmé, reconnu ou en devenir, exercé au sein d'une des structures pédagogiques ou associatives de l'école,
- Démontrer des réalisations ou des résultats probants obtenus dans les 12 derniers mois,
- Exprimer un objectif et/ou un programme de progression mesurable.

La pratique devra impérativement s'articuler avec un dispositif existant à l'INSA Lyon, structure, filière ou association.

Une attention particulière sera portée au rayonnement que la pratique ou le projet pourra apporter à l'École et à la Fondation.

4. MODALITÉS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature est à retirer sur le site de la Fondation, dans la rubrique actualités et dans l'onglet Coups de Pouce.

Il doit ensuite être complété et communiqué par mail à fondation@insa-lyon.fr, dans les délais prévus par le calendrier défini pour chaque appel et précisé sur le site de la Fondation.

1. Sélection des candidatures

Les dossiers feront l'objet d'une présélection basée sur les critères exposés ci-avant. Les candidats sélectionnés seront ensuite auditionnés par le bureau de la Fondation, lequel statuera sur l'attribution de la bourse.

2. Dotation et durée

Le montant maximum d'une bourse est de 1000 € sur un an. Celui-ci dépendra des besoins exprimés par le candidat en fonction de la nature de sa discipline ou activité. Le nombre de projets retenus et la somme allouée à chaque projet sont laissés à la libre appréciation de la Fondation.

3. Engagements des lauréats

Dès formalisation de l'octroi du Coup de Pouce Passion, une convention sera signée entre le bénéficiaire et la Fondation INSA Lyon. Cette convention précisera les engagements du lauréat en particulier en matière de communication.

Le bénéficiaire s'engagera également à produire un bilan de son activité qu'il remettra au terme de l'année scolaire concernée, au plus tard au 30 novembre.

4. Allocation des fonds

Les fonds seront versés en deux temps :

- 75% dans le mois suivant la signature de la convention entre le bénéficiaire et la Fondation,
- 25% à la remise du bilan de l'année scolaire, et au plus tard en décembre de l'année d'attribution.

5. Renseignements

Le présent règlement et le dossier de candidatures sont disponibles sur fondation.insa-lyon.fr pendant la période de chaque appel à projet annuel.

6. Acceptation et modification

La réponse à l'appel à projets de la Fondation INSA Lyon entraîne l'acceptation du présent règlement.